

# Annexe 4 – Plan d'action mis à jour

---

## Analyse

Nous présentons dans cette section les réflexions ayant mené à la mise à jour du plan d'action.

### Pérennisation des acquis

Lorsque l'on observe l'état d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action, on s'aperçoit que celui-ci est en bonne voie de réalisation. La plupart des actions ont été menées à bien aux échéances prévues. Pour celles-ci il est temps de passer à une phase de pérennisation et d'amélioration. En effet si l'on laisse les choses en l'état, le risque est que les améliorations apportées ne soient que des « one-shot ». Ce risque est renforcé par le renouvellement du poste de chef de département.

Il faut donc s'assurer que les dispositifs mis en place

- 1) Continuent à être utilisés,
- 2) Soient évalués et mis à jour régulièrement s'ils restent pertinents.

Pour chaque action menée à bien ayant un caractère récurant nous assignons une personne « propriétaire » de celle-ci afin de s'assurer qu'elle est bien poursuivie. De plus ces actions seront insérées dans le document de liste d'actions global qui sera suivi par le chef de département (Voir section « Réponses aux nouvelles faiblesses et menaces »).

### Relance des actions abandonnées

Certaines actions entreprises ont été abandonnées après quelques années car elles n'ont pas apporté le résultat escompté. C'est essentiellement le cas du suivi des étudiants en échec et de l'évaluation des enseignements. Il est assez naturel d'abandonner des actions infructueuses. Par contre, des actions alternatives n'ont pas été décidées pour atteindre les objectifs poursuivis.

La lutte contre l'échec est une mission de longue haleine qui ne se résoudra pas par quelques actions ponctuelles. Comme nous l'avons souligné dans l'analyse SWOT, les structures existantes (le S.A.R.) sont insuffisamment exploitées au niveau du département informatique. Nous recommandons donc ici la création d'une petite cellule de liaison entre le S.A.R. et le département afin de définir une liste d'actions concrètes dans le cadre de la lutte contre l'échec.

### Alignement avec le plan stratégique de la HEVINCI et de l'IPL

Lors de la rédaction de la première mouture du plan d'action, le plan stratégique de la HE ainsi que celui de l'institut n'étaient pas encore disponibles. Maintenant qu'ils le sont, nous pouvons aligner notre plan d'action avec ceux-ci. Nous avons donc repris le plan d'action de l'IPL (qui est un sous-ensemble du plan d'action global de Vinci) et pour chacun des points nous avons décidé s'il était pertinent de le décliner en action locale au département informatique. Dans ce cas, des actions précises ont été définies et ont été intégrées au plan d'action sous le label « IPL x » en référence au numéro d'action du plan IPL fourni en annexe.

## Réponses aux nouvelles faiblesses et menaces

### Faiblesses

(I1) Manque de vue globale des décisions prises et des actions en découlant.

Une liste des décisions concernant le fonctionnement du département, globale et indépendante des P.V. hebdomadaires, sera créée et suivie par la chef de département.

(I2) Les grilles d'évaluation des TFE ne sont pas utilisées lors de l'attribution des cotes.

Les responsables de TFE vont proposer une nouvelle version plus légère des grilles ainsi qu'une politique de cotation en découlant.

(I2) Manque de feed-back des problèmes d'infrastructure de la part des utilisateurs.

Cette faiblesse peut être compensée par l'existence d'une nouvelle force qui est l'existence de la commission I.T. La mise en place d'un outil de communication systématique entre les utilisateurs et les administrateurs système ainsi que la commission I.T. est une réponse à cette faiblesse. En plus de cet outil il faudra définir une politique d'utilisation de celui-ci. Cette tâche est assignée à la commission I.T.

(I2) Les informations collectées pour tracer les causes d'échecs n'ont pas été utilisées.

(I2) Les formulaires d'évaluation des enseignements ne sont plus utilisés.

Les actions sur les causes d'échecs seront relancées.

La cellule qualité de l'IPL va relancer l'évaluation des enseignements.

### Menaces

(I1) Risque de perte des acquis de la démarche qualité.

Cette menace est traitée dans la section « Pérennisation des acquis ».

(I1) Augmentation prononcée du nombre d'étudiants.

Utiliser des approches moins consommatrices de ressources, telles des classes inversées ou des projets en semi-autonomie.

Limiter le nombre d'inscriptions en fonction des locaux disponibles (6 séries de 35 étudiants).

(I2) Changements au niveau de la coordination du département.

Cette menace est mitigée par l'existence d'une direction bicéphale au niveau du département (coordinateur et chef). La nouvelle chef et le coordinateur seront placés dans le même bureau afin de faciliter les transferts de connaissance.

(I3) Diminution des contacts avec des organismes métier extérieurs (Agoria, CEGEC, ...).

Une personne sera désignée responsable des contacts avec ces organismes.

## Plan d'action actualisé

Sur base des réflexions menée dans la section « Analyse », nous présentons ici le plan d'action actualisé. Il est découpé en deux parties distinctes :

- Une partie « Pérennisation » présentant les dispositifs à préserver et prolonger ;

- Une partie «Actions» présentant les actions encore à effectuer, qu'elles soient issues du plan initial ou qu'elles soient nouvelles.

*Remarque importante : le tableau des actions est prévu de telle sorte à inclure chaque action dans l'un des axes retenus. Comme certaines actions se rapportent à plusieurs de ces axes, elles sont présentées autant de fois qu'il a été jugé pertinent, seuls les résultats attendus variant d'une entrée à l'autre.*

Des actions relatives aux recommandations qui ne concernent aucun des cinq axes développés ne sont pas pour autant systématiquement exclues de notre démarche qualité à l'horizon 2018. Une liste de celles qui n'apparaissent pas dans le présent document peut être obtenue sur demande auprès du coordinateur qualité du cursus.

## Tableau de pérennisation

<b>Axe 1 : Développer l'approche par compétences</b>				
Dispositif	Degré de priorité	Responsable(s)	Fréquence d'application	Fréquence de mise à jour
<i>Grille d'évaluation des TFE</i>	*	Responsables des stages	A chaque session de défense de TFE	Biannuelle
Document maître exprimant le cursus en termes d'approche par compétences.	*	Deux enseignants internes	(non applicable) n.a.	Annuelle
<i>Fiches descriptives des cours (fiches U.E.).</i>	*	Corps enseignant	n.a.	Annuelle
<b>Axe 2: Améliorer la structuration formelle des informations recueillies pour le pilotage du cursus</b>				
Dispositif	Degré de priorité	Responsable(s)	Fréquence d'application	Fréquence de mise à jour
Rapports des réunions et conseils de département, incluant un suivi des actions avec échéances et responsables dès que cela s'y prête	*	Chef de département	A chaque réunion	n.a.
Concevoir un questionnaire à destination des promoteurs de tfe	*	Responsable des stages	Annuelle	Biannuelle
<b>Axe 3 : Améliorer l'information aux étudiants sur ce que l'on attend d'eux</b>				
Dispositif	Degré de priorité	Responsable(s)	Fréquence d'application	Fréquence de mise à jour
<i>Fiches descriptives des cours (fiches U.E.).</i>	*	Corps enseignant	n.a.	Annuelle

<b>Axe 4 : Améliorer le processus d'évaluation des travaux de fin d'étude (tfe) et son feed-back aux étudiants</b>				
Dispositif	Degré de priorité	Responsable(s)	Fréquence d'application	Fréquence de mise à jour
<i>Grille d'évaluation des TFE</i>	*	Responsables des stages	A chaque session de défense de TFE	Biannuelle
<i>Fiche de feed-back</i>	*	Responsables des stages	A chaque session de défense de TFE	Biannuelle
<b>Axe 5 : Améliorer la gestion des ressources humaines et matérielles</b>				
Dispositif	Degré de priorité	Responsable(s)	Fréquence d'application	Fréquence de mise à jour
<i>Rencontre avec les professeurs invités</i>	*	Chef de département	Biannuelle	n.a.
« Charte » reprenant la description de la mission et des principes pédagogiques propres au département d'Informatique de Gestion et la mettre à disposition tant des enseignants que des étudiants du cursus	*	Responsable qualité du cursus	n.a.	Biannuelle
<i>Commission I.T.</i>	*	Responsable de la commission I.T.	Réunion mensuelle	n.a.
Groupe de travail au niveau de la HE Léonard de Vinci (réflexion transversale de tous les instituts), qui réfléchit à une meilleure coordination de la recherche au sein de Vinci et définit les besoins spécifiques de cette activité	*	Réflexion menée par le Conseil du Développement et de la Recherche (CODER) au niveau de Vinci	Réunion bimensuelle en 2017-2018	n.a.

## Tableau des actions

<b>Axe 1 : Développer l'approche par compétences</b>					
Recommandations / Forces / Faiblesses / Menaces	Description des actions	Responsable(s)	Échéance(s) prévues	Résultats attendus	Indicateur
Développer l'approche par compétences	Augmenter le nombre de cours utilisant des grilles d'évaluation basées sur les compétences	Le corps enseignant	9/2017	Objectivation de l'évaluation. Meilleure communication des attentes aux étudiants.	Nombre d'UE utilisant des grilles d'évaluation
Développer l'approche par compétences	Augmenter le nombre d'unités d'enseignement pratiquant une évaluation intégrée.	Le corps enseignant	9/2018	Meilleure définition des objectifs des U.E. en termes de compétences.	Nombre d'UE intégrées
IPL2 : Rendre l'étudiant responsable de son apprentissage en favorisant l'apprentissage par projets, les classes inversées	Encourager les classes inversées <ul style="list-style-type: none"> <li>- Encourager la participation des enseignants à des séminaires sur le sujet</li> <li>- Mesurer la charge générée pour les étudiants</li> <li>- Adapter les programmes en fonction de cette charge</li> <li>- Repenser la façon de calculer les charges professeur autre que le nombre d'heures devant les étudiants</li> <li>- Mettre en place un logiciel de test automatique pour permettre aux étudiants de travailler plus en autonomie</li> </ul>	Coordinateur département	Q1 2018-2019	Rendre l'étudiant responsable de son apprentissage	Nombre de séminaires suivis Nombre de classes inversées

<b>Axe 2: Améliorer la structuration formelle des informations recueillies pour le pilotage du cursus</b>					
Recommandations / Forces/ Faiblesses / Menaces	Description des actions	Responsable(s)	Échéance(s) prévues	Résultats attendus	Indicateurs
Faiblesse : (I1) Manque de vue globale des décisions prises et des actions en découlant.	Etablissement d'une liste d'actions globale	Coordinateur de département	Q1 2016-2017	Enregistrer formellement les décisions prises et augmenter le taux de réalisations concrètes	Binaire : fait ou pas
<i>Menace :</i> (I2) Changements au niveau de la coordination du département	La nouvelle chef et le coordinateur seront placés dans le même bureau afin de faciliter les transferts de connaissances	Coordinateur de département	Q1 2016-2017	Transférer le know-how du chef sur le départ.	Binaire : fait ou pas
<i>Menace :</i> (I3) Diminution des contacts avec les organismes métier extérieurs (Agoria, CEGEC, ...)  IPL6 : Impliquer encore plus les enseignants dans des organismes professionnels pour favoriser les contacts avec le monde extérieur à l'enseignement	Une personne responsable des contacts avec ces organismes sera désignée	Coordinateur de département	Q1 2017-2018	Améliorer la vision externe sur le métier au sein du département	Nombre de réunions suivies
<i>Faiblesse :</i> (I2) Les informations collectées pour tracer les causes d'échecs n'ont pas été utilisées ;	Relance de la mesure du décrochage Analyse des causes Prise d'actions correctives	Responsables d'année	Q1- 2017-2018	Comprendre les causes de décrochage	Binaire : fait ou pas
(I2) Les formulaires d'évaluation des enseignements ne sont plus utilisés IPL16 : Encourager l'évaluation des enseignements par les étudiants	Redéfinir de nouveaux formulaires Etablir un calendrier d'évaluation des cours et l'appliquer	Responsables qualité IPL	2018-2019	Récolte d'information sur le point de vue des étudiants sur le cursus, en vue d'améliorer le pilotage de celui-ci	Nombre de cours évalués
IPL7 : Encourager l'implication des professeurs extérieurs et des responsables de stage dans l'élaboration des programmes	- Consulter les professeurs extérieurs et les maîtres de stage sur le programme via un formulaire standard - Créer un noyau d'externes à inviter lors des réunions sur le sujet	Coordinateur de département	2018-2019	Définition d'un programme en phase avec les besoins du monde professionnel	Binaire : fait ou pas
IPL4 : Alléger l'horaire en présentiel des	- Mesurer la charge réelle des		2018-2019		Charge des étudiants

étudiants (et non présentiel aussi)	étudiants - Prendre des mesures correctives				
-------------------------------------	--	--	--	--	--



<b>Axe 3 : Améliorer l'information aux étudiants sur ce que l'on attend d'eux</b>					
Recommandations / Forces	Description des actions	Responsable(s)	Échéance(s) prévues	Résultats attendus	Indicateurs
<i>"Le comité des experts recommande toutefois de veiller à l'harmonisation de la présentation et à la systématisation des contenus [des syllabi des cours], notamment au niveau de la bibliographie et de la table des matières" – RFS, chapitre 1, force 6, p. 5</i>	Définir des règles de conduite concernant la présentation des tables des matières et des bibliographies présents dans les supports de cours	Responsable qualité du cursus	Q1 2018-2019	Harmonisation de la présentation des tables des matières et des bibliographies	Binaire : fait ou pas
(I1) Taux de réussite trop peu élevé, particulièrement en deuxième année IPL1 : Organiser des sessions consacrées à l'encadrement des étudiants du bloc 1 à raison de 6 soirs par semestre	Organiser des sessions consacrées à l'encadrement des étudiants du bloc 1 à raison de 6 soirs par semestre.  Mesurer la charge des étudiants et prendre des mesures correctives.	Responsable S.A.R.	Q2 2017-2018  Q2.2017-2018	Augmentation du taux de réussite	Taux de réussite  Charge des étudiants
IPL5 : Relancer les activités de propédeutique avec le SAR et les autres partenaires Vinci intéressés	Création de séances de propédeutique durant l'été	Responsable S.A.R. + un enseignant du département	Q1 2018-2019	Sensibilisation aux prérequis et aux sujets abordés durant les études.	Nombre d'étudiants suivant les séances.

<b>Axe 4 : Améliorer le processus d'évaluation des travaux de fin d'étude (tfe) et son feed-back aux étudiants</b>					
Recommandations / Forces	Description des actions	Responsable(s)	Échéance(s) prévues	Résultats attendus	Indicateurs
<i>"Le comité des experts recommande à la section de prévoir un rapport à mi-parcours et un rapport d'autoévaluation à la fin du TFE" – RFS, chapitre 1, point d'amélioration 1, p. 6</i>	Proposer aux étudiants un calendrier d'avancement de la rédaction du rapport de tfe	Responsable de l'organisation des stages des tfe	Q2 2017-2018	Augmenter le pourcentage d'étudiants remettant un pré-rapport à temps pour recevoir un feed-back constructif en cours de tfe	Nombre de rapports remis à temps

Axe 5 : Améliorer la gestion des ressources humaines et matérielles					
Recommandations / Forces	Description des actions	Responsable(s)	Échéance(s) prévues	Résultats attendus	Indicateurs
<i>Faiblesse :</i> (I3) Manque de feed-back des problèmes d'infrastructure de la part des utilisateurs.	Mettre en place un outil de rapport d'incidents et définir une politique d'utilisation	Responsable commission I.T.	Q2 2016-2017	Avoir une vision claire de l'état de l'infrastructure et pouvoir prendre des actions correctives.	Nombre d'incidents rapportés
IPL15 : Améliorer le cadre de travail et les équipements dans un bâtiment vieillissant	Avoir un groupe de réflexion sur l'infrastructure informatique de l'IPL et du département  Réfléchir à l'organisation d'exams moins consommateurs de ressources IT de l'institut : exams sur machine personnelles.	2 enseignants du département  2 enseignants du département	Q2 2017-2018	Améliorer l'infrastructure  Alléger les besoins en postes de travail	Degré de satisfaction des utilisateurs (indicateur à définir)  Nombre de postes de travail
IPL8 : Encourager la collaboration de membres de l'IPL avec des organes ou des personnes de la HE Vinci	Avoir une personne relais au sein du département pour l'implémentation de la nouvelle plateforme pédagogique (Moodle) Avoir une personne relais au sein du département pour le SAR	Responsable Moodle département  Responsable SAR du département	Q1 2017-2018	Améliorer la communication inter-organes	Binaire : fait ou pas
IPL3 : Création d'une cellule spécialisée dans le développement d'outils d'apprentissage et achat de matériel et logiciels »	Participation à la définition d'un logiciel de gestion des étudiants	2 enseignants du département	Q2 2017-2018	Meilleure gestion des étudiants	Binaire : fait ou pas